

KOVACIC HABITAT

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 638.000 Euros**

**87 Rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE**

RCS SAVERNE 444 669 097

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 MARS 2025

Proposition et résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de **161.560,64 Euros** de la manière suivante, conformément aux articles 7-2 et 32 des statuts, savoir :

Origine du résultat à affecter :

Report à nouveau antérieur	20 355,55 €
Résultat de l'exercice	161 560,64 €
Autres réserves	- €
Total	181 916,19 €

Affectation proposée :

Réserve légale	- €
Dividendes prioritaire au titulaire des actions de préférence "B"	100 485,00 €
Dividendes à tous les associés	81 431,19 €
Autres réserves	- €
Report à nouveau	- €
Total	181 916,19 €

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et dans les délais légaux par inscription en comptes courants des actionnaires ou versement direct entre les mains des actionnaires, au prorata de leurs droits.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à la réfaction prévue à l'article 158 du Code Général des Impôts, se sont élevées à :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Résultats exercice 2023	NEANT	NEANT	300 000,00 €
Résultats exercice 2022	NEANT	NEANT	340 000,00 €
Résultats exercice 2021	NEANT	NEANT	86 680,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 Mars 2025 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

M. Joseph KOVACIC
Le Président



KOVACIC HABITAT

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 638.000 Euros**

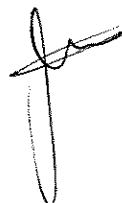
**87 Rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE**

RCS SAVERNE 444 669 097

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

Certifiés conformes

M. Joseph KOVACIC
Le Président





T A L E N Z
MGA

COMPTES ANNUELS

SAS KOVACIC HABITAT

87 rue de la Gare

67120 ERNOLSHEIM BRUCHE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

mga.talenz.fr

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etats financiers	1
Bilan	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Résultat 1/2	6
Résultat 2/2	7
Annexe	8

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN

Bilan Actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	94 540	80 746	13 794	13 560
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	9 673	1 435	8 238	9 205
Installations techniques, mat. et outillage indus.	13 137	12 614	523	297
Autres immobilisations corporelles	1 204 229	1 115 433	88 796	95 010
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 304		26 304	26 304
ACTIF IMMOBILISE	1 347 883	1 210 228	137 655	144 376
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	234 329		234 329	264 417
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	3 891		3 891	
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	591 213	13 429	577 784	599 196
Autres créances	239 579		239 579	173 867
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	300 000		300 000	
DISPONIBILITES	924 222		924 222	1 400 101
Charges constatées d'avance	18 680		18 680	44 505
ACTIF CIRCULANT	2 311 913	13 429	2 298 484	2 482 086
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	3 659 795	1 223 656	2 436 139	2 626 462
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	638 000	638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	63 800	63 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	156 900	156 900
Report à nouveau	20 356	2 760
Résultat de l'exercice	161 561	317 596
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 040 616	1 179 056
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 221	1 251
Emprunts et dettes financières divers		3 889
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	469 743	445 165
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	501 611	579 469
Dettes fiscales et sociales	414 510	406 360
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	654	2 421
Produits constatés d'avance (1)	7 784	8 851
DETTE	1 395 523	1 447 407
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 436 139	2 626 462
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	161 560,64	317 595,84
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	925 780	1 002 242
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 221	1 251

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2024	31/12/2023
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)	103 961		103 961	195 533
Production vendue (Services et Travaux)	8 371 413	312 659	8 684 072	9 152 557
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	8 475 374	312 659	8 788 033	9 348 090
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			9 750	9 445
Autres produits			96	97
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			8 797 879	9 357 632
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements			4 682 616	4 864 696
Variation de stock			30 088	148 207
Autres achats et charges externes			1 539 302	1 571 077
Impôts, taxes et versements assimilés			51 376	53 587
Salaires et traitements			1 541 243	1 562 700
Charges sociales du personnel			721 375	675 119
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			39 914	66 941
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant			7 079	
Dotations aux provisions				
Autres charges			30	5 591
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			8 613 022	8 947 918
RESULTAT D'EXPLOITATION			184 857	409 715

Compte de Résultat

2/2

	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	184 857	409 715
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 33 968	32 692
PRODUITS FINANCIERS	33 972	32 692
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	26 824	25 818
CHARGES FINANCIERES	26 824	25 818
RESULTAT FINANCIER	7 148	6 874
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	192 005	416 588
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	10 340 6 617	3 345 1 304
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 956	4 649
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	240	295 3 084
CHARGES EXCEPTIONNELLES	240	3 379
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 716	1 269
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	47 161	100 262
TOTAL DES PRODUITS	8 848 808	9 394 973
TOTAL DES CHARGES	8 687 247	9 077 377
RESULTAT DE L'EXERCICE	161 561	317 596

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

SAS KOVACIC HABITAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 436 139** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 848 808** euros et un total **charges** de **8 687 247** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **161 561** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2024** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016, n°2017-01 du 5 mai 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Au regard des dispositions prévues par la fiche n°2 de l'ANC datée de février 2022, la technique du transfert des charges serait supprimée.

Les comptes annuels 2024 prennent en compte ce changement qui deviendra obligatoire le 1^{er} janvier 2025.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Constructions : 10 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau : 8 ans
- Matériel informatique : 1 à 5 ans
- Mobilier : 4 à 8 ans

Règles et Méthodes Comptables

SAS KOVACIC HABITAT

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	140 695		7 200		53 355	94 540
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	140 695		7 200		53 355	94 540
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	24 274				24 274	
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	9 673					9 673
	Instal technique, matériel outillage industriels	35 247		708		22 818	13 137
	Instal., agencement, aménagement divers	404 851					404 851
	Matériel de transport	709 295		22 320		36 338	695 277
	Matériel de bureau, mobilier	123 235		2 965		22 098	104 102
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 306 574		25 993		105 527	1 227 039	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 304					26 304
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 304					26 304
TOTAL		1 473 573		33 193		158 882	1 347 883

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	127 135	(46 389)		80 746
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	127 135	(46 389)		80 746
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	24 274		24 274	
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	468	967		1 435
	Instal technique, matériel outillage industriels	34 951	481	22 818	12 614
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	375 859	4 912		380 771
	Matériel de transport	649 631	23 000	36 338	636 293
	Matériel de bureau, mobilier	116 880	3 587	22 098	98 369
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 202 061	32 948	105 527	1 129 482
TOTAL		1 329 196	(13 441)	105 527	1 210 228

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	16 100	7 079	9 751	13 429
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	16 100	7 079	9 751	13 429
TOTAL GENERAL		16 100	7 079	9 751	13 429
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			7 079	9 751	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 304		26 304
	Clients douteux ou litigieux	15 892	15 892	
	Autres créances clients	575 321	575 321	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 269	7 269	
	Impôts sur les bénéfices	54 932	54 932	
	Taxes sur la valeur ajoutée	101 549	101 549	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 200	1 200	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	74 629	74 629	
	Charges constatées d'avances	18 680	18 680	
	TOTAL DES CREANCES	875 775	849 472	26 304
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 221	1 221		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	501 611	501 611		
	Personnel et comptes rattachés	136 989	136 989		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	213 208	213 208		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	55 572	55 572		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 740	8 740		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	654	654		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	7 784	7 784		
	TOTAL DES DETTES	925 780	925 780		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			18 680
Achats			
Charges externes		18 680	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			18 680

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			7 784
Ventes		7 784	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			7 784

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		210 139
Autres créances clients		134 558
Clients factures à établir K.I.	134 242	
Clients factures à établir Baruch	316	
Autres créances		75 580
Fournisseurs avoirs à recevoir	67 111	
Indemnités i.f.c.	7 011	
Fpc - produits à recevoir	258	
Etat produits à recevoir	1 200	

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		472 034
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré		1 221
Agios courus à payer	1 221	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		336 263
Fnp Kovacic industries	282 269	
Fnp Magar M2A	7 650	
Fnp Gaz de Strasbourg	4 587	
Fnp SDEA/eau	398	
Fnp Elect de Strasbourg	2 609	
Fnp Kovacic SC	31 356	
Fnp Vialis	593	
Fnp - Fournisseurs divers	6 099	
Fnp La Poste affranchit	681	
Fnp Orange	22	
Dettes fiscales et sociales		134 395
Dettes prov. congés payés	71 407	
Personnel autres charges à payer	18 836	
Charges sociales sur congés payés	31 367	
Charges sociales sur commissions	6 580	
Charges sociales sur primes pr	4 893	
Charges sociales diverses	95	
Cap formation prof.	846	
Cap taxe d'apprentissage	372	
Autres dettes		154
RRR à accorder et autres av.	154	

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	638 000				638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	63 800				63 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	156 900				156 900
Report à nouveau	2 760	17 596			20 356
Résultat de l'exercice	317 596	(317 596)		161 561	161 561
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 179 056	(300 000)		161 561	1 040 616

Date de l'assemblée générale 28/03/2024

Dividendes attribués 300 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 300 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 879 056

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 879 056

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (138 439)

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		63 800,00	10,0000	638 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		63 800,00	10,0000	638 000,00

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		34	
	Ouvriers			
	TOTAL		36	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Commissaires au comptes							
	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur MAGAR	6 375	6 100	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur MAGAR								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	6 375	6 100	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	6 375	6 100	100,00	100,00				

Annexe libre

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

1° Catégorie des Ouvriers

L'indemnité de fin de carrière de la catégorie des Ouvriers est intégralement prise en charge par la PRO BTP.

2° Catégorie des VRP

La catégorie des VRP a été externalisée en 2004, la dotation pour l'année 2024 s'est élevée à 3 300 Euros.
La valeur totale du contrat s'élève ainsi à 49 285 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002670).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2024 par la banque s'élève à 64 435 Euros.

3° Catégorie des ETAM

La catégorie des ETAM a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2024 s'est élevée à 1500 Euros.
La valeur totale du contrat s'élève à 8 892 Euros (Banque Populaire, contrat IU/003017).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2024 par la banque s'élève à 5 889 Euros.

4° Catégorie des Cadres

La catégorie des Cadres a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2024 s'est élevée à 1 800 Euros.
La valeur totale du contrat s'élève à 14 531 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002671).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2024 par la banque s'élève à 19 768 Euros.



KOVACIC HABITAT

Société par Action Simplifiée au capital de 638.000 €
87 Rue de la Gare

67120 ERNOLSHEIM S/BRUCHE

RCS SAVERNE B 444.669.097
SIR : 444.669.097.00016 / 4673A

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur le Bilan et les Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2024



KOVACIC HABITAT

**Société par Action Simplifiée au capital de 638.000 €
87 Rue de la Gare**

67120 ERNOLSHEIM S/BRUCHE

**RCS SAVERNE B 444.669.097
SIR : 444.669.097.00016 / 4673A**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Associés,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société KOVACIC HABITAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIETE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

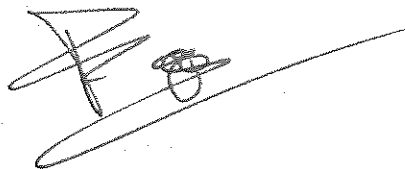
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

STRASBOURG, le 24 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes,
MAGAR AUDIT ET ASSOCIES

Marie-Noëlle MAGAR

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line and a small circular mark.

Annexe 1 : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2024	31/12/2023
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)	103 961		103 961	195 533
Production vendue (Services et Travaux)	8 371 413	312 659	8 684 072	9 152 557
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	8 475 374	312 659	8 788 033	9 348 090
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 750	9 445
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			96	97
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			8 797 879	9 357 632
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements			4 682 616	4 864 696
Variation de stock			30 088	148 207
Autres achats et charges externes			1 539 302	1 571 077
Impôts, taxes et versements assimilés			51 376	53 587
Salaires et traitements			1 541 243	1 562 700
Charges sociales du personnel			721 375	675 119
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			39 914	66 941
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			7 079	
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges			30	5 591
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			8 613 022	8 947 918
RESULTAT D'EXPLOITATION			184 857	409 715



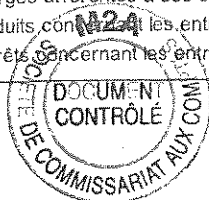
Compte de Résultat

2/2

	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	184 857	409 715
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 33 968	32 692
PRODUITS FINANCIERS	33 972	32 692
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	26 824	25 818
CHARGES FINANCIERES	26 824	25 818
RESULTAT FINANCIER	7 148	6 874
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	192 005	416 588
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	10 340 6 617	3 345 1 304
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 956	4 649
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	240	295 3 084
CHARGES EXCEPTIONNELLES	240	3 379
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 716	1 269
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	47 161	100 262
TOTAL DES PRODUITS	8 848 808	9 394 973
TOTAL DES CHARGES	8 687 247	9 077 377
RESULTAT DE L'EXERCICE	161 561	317 596

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits, concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation



ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

SAS KOVACIC HABITAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 436 139 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **8 848 808 euros** et un total charges de **8 687 247 euros**, dégageant ainsi un résultat de **161 561 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2024** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016, n°2017-01 du 5 mai 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Au regard des dispositions prévues par la fiche n°2 de l'ANC datée de février 2022, la technique du transfert des charges serait supprimée.

Les comptes annuels 2024 prennent en compte ce changement qui deviendra obligatoire le 1^{er} janvier 2025.

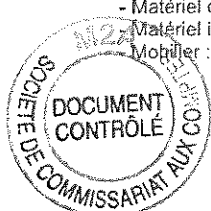
Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Constructions : 10 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau : 8 ans
- Matériel informatique : 1 à 5 ans
- Mobilier : 4 à 8 ans



Règles et Méthodes Comptables

SAS KOVACIC HABITAT

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	140 695		7 200		53 355	94 540
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	140 695		7 200		53 355	94 540
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	24 274				24 274	
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	9 673					9 673
	Instal technique, matériel outillage industriels	35 247		708		22 818	13 137
	Instal., agencement, aménagement divers	404 851					404 851
	Matériel de transport	709 295		22 320		36 338	695 277
	Matériel de bureau, mobilier	123 235		2 965		22 098	104 102
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 306 574		25 993		105 527	1 227 039
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 304					26 304
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 304					26 304
TOTAL		1 473 573		33 193		158 882	1 347 883



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	127 135	6 966	53 355	80 746
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	127 135	6 966	53 355	80 746
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	24 274		24 274	
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	468	967		1 435
	Instal technique, matériel outillage industriels	34 951	481	22 818	12 614
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	375 859	4 912		380 771
	Matériel de transport	649 631	23 000	36 338	636 293
	Matériel de bureau, mobilier	116 880	3 587	22 098	98 369
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 202 061	32 948	105 527	1 129 482
TOTAL		1 329 196	39 914	158 882	1 210 228

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	16 100	7 079	9 751	13 429
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	16 100	7 079	9 751	13 429
TOTAL GENERAL		16 100	7 079	9 751	13 429
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			7 079	9 751	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 304		26 304
	Clients douteux ou litigieux	15 892	15 892	
	Autres créances clients	575 321	575 321	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 269	7 269	
	Impôts sur les bénéfices	54 932	54 932	
	Taxes sur la valeur ajoutée	101 549	101 549	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 200	1 200	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	74 629	74 629	
	Charges constatées d'avances	18 680	18 680	
TOTAL DES CREANCES		875 775	849 472	26 304
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

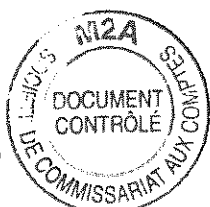
		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 221	1 221		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	501 611	501 611		
	Personnel et comptes rattachés	136 989	136 989		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	213 208	213 208		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	55 572	55 572		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 740	8 740		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	654	654		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	7 784	7 784		
TOTAL DES DETTES		925 780	925 780		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		210 139
Autres créances clients		134 558
Clients factures à établir K.I.	134 242	
Clients factures à établir Baruch	316	
Autres créances		75 580
Fournisseurs avoirs à recevoir	67 111	
Indemnités i.f.c.	7 011	
Fpc - produits à recevoir	258	
Etat produits à recevoir	1 200	

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		472 034
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré		1 221
Agios courus à payer	1 221	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		336 263
Fnp Kovacic industries	282 269	
Fnp Magar M2A	7 650	
Fnp Gaz de Strasbourg	4 587	
Fnp SDEA/eau	398	
Fnp Elect de Strasbourg	2 609	
Fnp Kovacic SC	31 356	
Fnp Vialis	593	
Fnp - Fournisseurs divers	6 099	
Fnp La Poste affranchi	681	
Fnp Orange	22	
Dettes fiscales et sociales		134 395
Dettes prov. congés payés	71 407	
Personnel autres charges à payer	18 836	
Charges sociales sur congés payés	31 367	
Charges sociales sur commissions	6 580	
Charges sociales sur primes pr	4 893	
Charges sociales diverses	95	
Cap formation prof.	846	
Cap taxe d'apprentissage	372	
Autres dettes		154
RRR à accorder et autres av.	154	



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en ² cours d'exercice	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	638 000				638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	63 800				63 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	156 900				156 900
Report à nouveau	2 760	17 596			20 356
Résultat de l'exercice	317 596	(317 596)		161 561	161 561
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 179 056	(300 000)		161 561	1 040 616

Date de l'assemblée générale 28/03/2024

Dividendes attribués 300 000

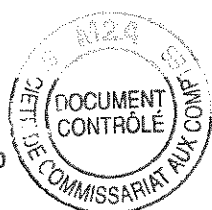
¹dont dividende provenant du résultat n-1 300 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 879 056

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 879 056

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (138 439)



Capital social

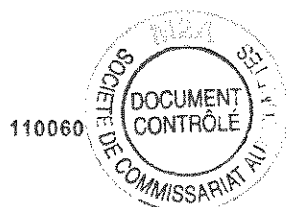
	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	63 800,00	10,0000	638 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	63 800,00	10,0000	638 000,00

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		34	
	Ouvriers			
	TOTAL		36	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Commissaires au comptes							
	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur MAGAR Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur MAGAR Filiales intégrées globalement	6 375	6 100	100,00	100,00				
Sous-total	6 375	6 100	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	6 375	6 100	100,00	100,00				



Annexe libre

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

1° Catégorie des Ouvriers

L'indemnité de fin de carrière de la catégorie des Ouvriers est intégralement prise en charge par la PRO BTP.

2° Catégorie des VRP

La catégorie des VRP a été externalisée en 2004, la dotation pour l'année 2024 s'est élevée à 3 300 Euros.
La valeur totale du contrat s'élève ainsi à 49 285 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002670).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2024 par la banque s'élève à 64 435 Euros.

3° Catégorie des ETAM

La catégorie des ETAM a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2024 s'est élevée à 1500 Euros.
La valeur totale du contrat s'élève à 8 892 Euros (Banque Populaire, contrat IU/003017).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2024 par la banque s'élève à 5 889 Euros.

4° Catégorie des Cadres

La catégorie des Cadres a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2024 s'est élevée à 1 800 Euros.
La valeur totale du contrat s'élève à 14 531 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002671).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2024 par la banque s'élève à 19 768 Euros.



2) REFACTURATION

La Société KOVACIC INDUSTRIES facture à la Société KOVACIC HABITAT les produits fabriqués et livrés à un tarif identique à celui pratiqué aux autres revendeurs en fonction du prix de vente H.T. avec une remise variable selon la nature des produits variant de – 40 à – 50 %. Le montant total des achats est de 2.171.084,01 € H.T.

La Société KOVACIC INDUSTRIES a refacturé à la Société KOVACIC HABITAT la mise à disposition de personnel pour 2024 soit 228.449,39 € H.T.

La Société KOVACIC HABITAT a refacturé la mise à disposition de personnel, pour un montant de 61.294 € H.T. à la Société KOVACIC INDUSTRIES.

3) POSTE D'EQUIPEMENT

La Société KOVACIC INDUSTRIES a facturé à la Société KOVACIC HABITAT une quote part du poste d'équipement soit la somme de 6.774,63 € H.T.

4) COMPTE COURANT

Au 31 décembre 2024, la société a une créance envers la Société KOVACIC INDUSTRIES, qui s'élève à 2.424,06 €. Cette avance n'a pas été rémunérée.

CONVENTION AVEC LA SOCIETE KOVACIC DEVELOPPEMENT

En date du 10 janvier 2019, une convention de prestations de services a été conclue entre, d'une part, la Société KOVACIC DEVELOPPEMENT et les Sociétés KOVACIC HABITAT et KOVACIC INDUSTRIE, d'autre part.

La Société KOVACIC DEVELOPPEMENT s'est engagée envers ses co-contractantes d'assumer diverses prestations de nature administrative, commerciale, financière, de management et de recherche et développement.

En application de cette convention, la Société KOVACIC DEVELOPPEMENT a facturé à la Société KOVACIC HABITAT la somme de 66.540 € H.T. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

STRASBOURG, Le 24 mars 2025

**Le Commissaire aux Comptes,
MAGAR AUDIT & ASSOCIES**

Marie-Noëlle MAGAR

